



**SANTÉ
SOCIAUX**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 106 du 6 juin 2019

Urgences

La CFDT Santé-Sociaux dénonce la désorganisation chronique de l'offre de soins

Les services des urgences cristallisent l'ampleur de la désorganisation de l'offre de soins.

Pour la CFDT Santé-Sociaux, le mouvement de grève qui les traverse n'illustre que la partie immergée de l'iceberg. Selon les établissements, la situation peut varier mais la souffrance est bien réelle et doit être entendue.

Les fermetures de lits, les difficultés d'accès aux soins et les personnels en sous-effectifs sont les ingrédients d'un cocktail d'autant plus explosif que les besoins des patients sont plus pressants.

Dans ce contexte, les lieux de soins ne sont plus à l'abri de tensions et d'incivilités.

Pour la CFDT Santé-Sociaux, c'est l'hôpital dans son ensemble qui doit bénéficier de moyens, et pas seulement le service le plus exposé de celui-ci.

La réponse à cette crise par une prime de risque n'est pas à la hauteur des enjeux. Des personnels en nombre suffisant, mais aussi des locaux et des matériels mieux adaptés, sont indispensables.

Le circuit des patients reste défaillant en amont, car la médecine de ville est insuffisamment dotée pour remplir sa mission de premier recours.

Il doit être repensé, ainsi que l'aide aux personnes âgées, qui sont orientées par défaut sur les services d'urgences.

Pour la CFDT Santé-Sociaux, l'accès aux soins ne doit pas être un parcours du combattant. Les personnels et les patients méritent plus d'attention et de respect.

Il est urgent d'investir humainement et financièrement dans l'hôpital public comme le demande depuis des années la CFDT Santé-Sociaux. Sans cela, le gouvernement prend le risque de voir s'étendre le mouvement à l'ensemble de la Fonction publique hospitalière. Il ne peut répondre à la souffrance des professionnels par le mépris et la coercition.

Contact :
Bruno LAMY
Secrétaire général adjoint
TÉL : 06 12 94 42 37
blamy@sante-sociaux.cfdt.fr